

Bleu Laurentides 2010

Rapport du Soutien technique des lacs · Sainte-Anne-des-Lacs
par Gabriel Parent-Leblanc, agent de liaison



Document produit par :

Gabriel Parent-Leblanc

Agent de liaison, programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* 2010

CRE Laurentides

Révisé par :

Mélissa Laniel, chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger, directrice générale CRE Laurentides

Maxime Vézina-Colbert, coordonnateur du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* 2010

© CRE Laurentides, décembre 2010

Table des matières

Introduction	1
1. Mise en contexte	3
2. Biographie	8
3. Objectif général.....	9
4. Objectifs spécifiques	9
4.1 Objectif 1	10
4.2 Objectif 2.....	14
4.3 Objectif 3.....	18
4.4 Objectif 4.....	20
4.5 Objectif 5.....	23
4.6 Objectif 6.....	24
5. Orientations et recommandations.....	27
5.1 Sensibilisation	27
5.2 Participation	27
5.3 Concertation	28
Conclusion.....	29
Annexe 1	30
Annexe 2.....	35
Annexe 3.....	38

Introduction

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse. Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à des pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau affecté par des proliférations de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé des lacs.

Bleu Laurentides est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides* qui vise à susciter des changements de comportements significatifs chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

Bleu Laurentides se divise en deux volets :

- Programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire des lacs des Laurentides.
- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

1. Mise en contexte

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs est située à la limite sud de la municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut. Fondée le 28 mars 1946, Sainte-Anne-des-Lacs a su conserver un paysage magnifique grâce à ses cours d'eau, montagnes et forêts.

1.1 Territoire et réseau hydrographique

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs occupe une superficie de 23,45 km² et est localisée à 65 kilomètres au nord de Montréal. Les cours d'eau du territoire se trouvent dans le bassin versant de la rivière du Nord. Pour sa part, l'Agence des bassins versants de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) couvre le territoire de cinq bassins versants soit :

1. Le bassin versant du lac Marois
2. Le bassin versant du lac Ouimet
3. Le bassin versant du lac Parent
4. Le bassin versant du lac Olier
5. Le bassin versant Sainte-Anne

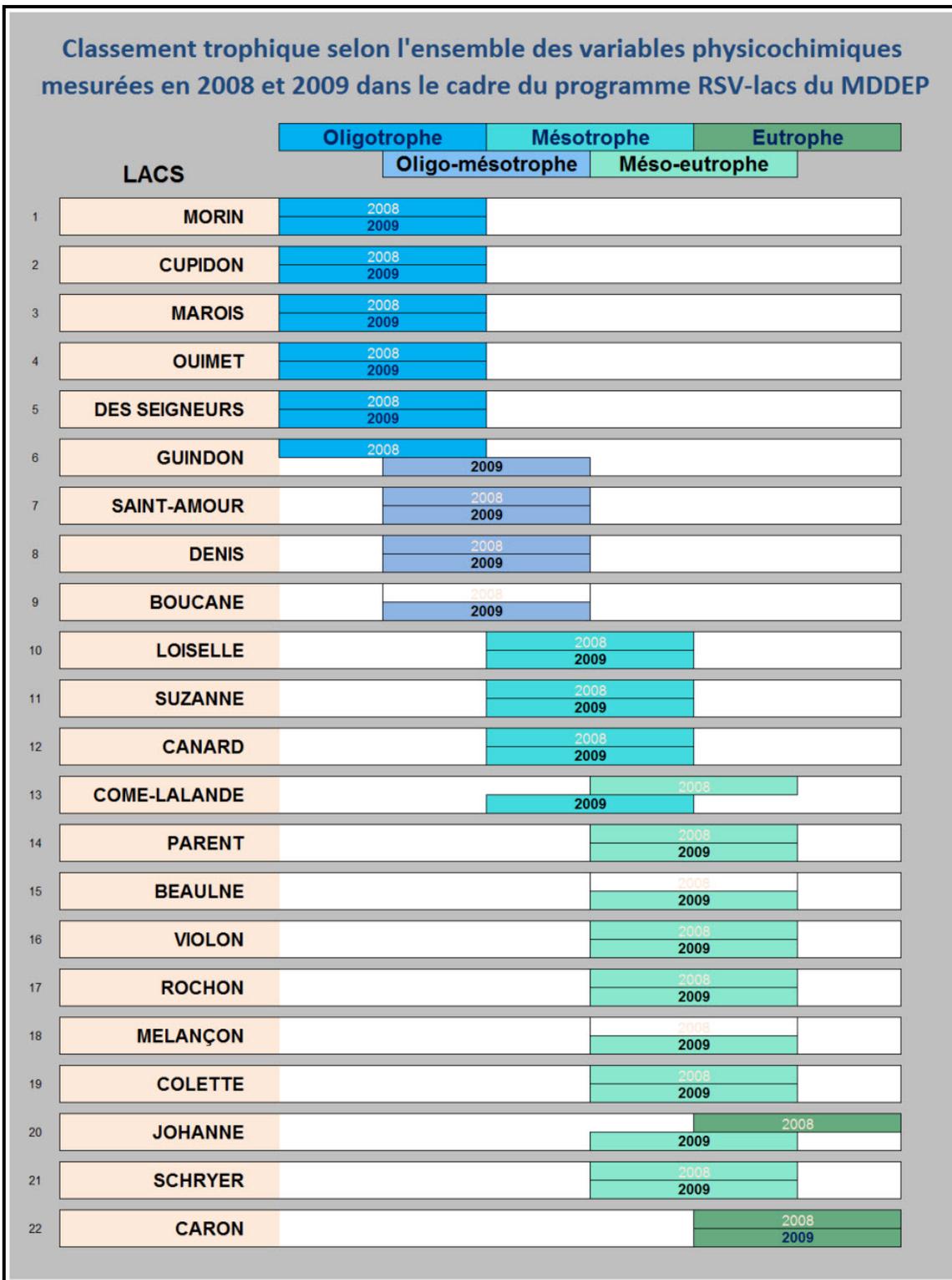


Figure 2 : Illustration des niveaux trophique des lacs de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs obtenus dans le cadre du RSVL (2008-2009)

1.2. Historique et population

La proximité de la métropole attire les villégiateurs à Sainte-Anne-des-Lacs et entraîne un développement ayant eu pour conséquence une croissance de la population de plus de 154 % entre 1981 et 2001. En 2010, la population est de 3313 résidents permanents dont la majorité est établie à proximité des lacs. Il est à noter que, malgré un développement accru du territoire, le milieu naturel de Sainte-Anne-des-Lacs est encore en grande partie conservé. En effet, le territoire de la municipalité est occupé à 75% par le milieu forestier, 13% par les lacs et cours d'eau, 9% par les milieux urbanisés et 2% par les milieux humides. Par ailleurs, aucune industrie d'envergure n'est présente dans la région et très peu de fermes y sont en exploitation. Par conséquent, la croissance de Sainte-Anne-des-Lacs est principalement axée sur le développement résidentiel et la villégiature.

1.3 Environnement et problématique

Les principales problématiques environnementales à Sainte-Anne-des-Lacs sont donc reliées au développement important sur le bord des lacs. Le déboisement, les installations septiques non conformes, les aménagements en bandes riveraines et l'utilisation de produits domestiques contenant des phosphates peuvent notamment entraîner une perturbation de la santé des lacs et cours d'eau.

L'augmentation de la quantité de plantes aquatiques, d'algues et de périphyton, ainsi que la présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert peuvent être des indicateurs d'une diminution de la qualité de l'eau des plans d'eau et être reliée à des apports supplémentaires en nutriments. En 2007, 9 lacs de la municipalité ont été touchés par un épisode de fleurs d'eau de cyanobactéries. Les lacs touchés étaient : Caron, Johanne, Saint-Amour, Suzanne, Des Seigneurs, Guindon, Marois, Loiselle et Collette. En 2008, le nombre de lacs touchés a chuté à 4 : Canard, Guindon, Johanne et Saint-Amour. En 2009 et en 2010, le nombre

de lacs touchés est resté stable : Caron, Johanne, Saint-Amour et Suzanne en 2009 et Caron, Guindon, Johanne et Saint-Amour en date du début de septembre 2010.

Pour contrer les différents problèmes reliés à l'eutrophisation des milieux lacustres, la MRC et la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs se sont dotées de règlements et d'une stratégie pour améliorer la qualité de l'environnement.

1.4 Sensibilisation et réglementation

Pour répondre à une préoccupation du conseil municipal sur les questions environnementales, un responsable en environnement fut embauché en 2005, à la municipalité. En 2008, une personne supplémentaire s'est jointe à l'équipe afin de recueillir de l'information sur la qualité des bandes riveraines et des installations septiques des lacs Canard, Caron, Colette, des Seigneurs, Guindon, Marois, Parent, Saint-Amour et Suzanne. En 2009, l'ABVLACS a adhéré au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* du CRE Laurentides. Les principaux objectifs étaient : de sensibiliser les riverains aux bonnes pratiques, de soutenir les bénévoles dans la réalisation des protocoles du RSVL et de participer aux activités de la municipalité et l'ABVLACS en lien avec la santé des lacs. En 2010, la municipalité a engagé une ressource qui a pour mandat de faire respecter la réglementation sur les bandes riveraines. De plus, la municipalité et l'ABVLACS ont de nouveau fait appel au programme du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*. Le plan d'action 2010 était essentiellement semblable à celui de 2009, en ajoutant la production de plans directeurs de lacs.

2. Biographie

Titulaire d'un baccalauréat en Sciences biologiques, profil écologie, biodiversité et environnement de l'Université de Montréal, M. Parent-Leblanc débutera sa maîtrise en gestion de l'environnement à l'automne 2010.

Quant à son expérience de travail, ce dernier est chroniqueur en environnement depuis plus de deux ans pour le magazine Vitalité Québec. De plus, il écrit depuis quelques mois dans un autre magazine : La Maison du 21^e siècle. Il a également occupé un poste d'étudiant au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en 2009. Ce poste consistait à la prise en charge du programme « Lac par Lac », qui avait pour rôle de visiter les commerces présents dans les bassins versants des lacs touchés par un épisode de fleur d'eau d'algues bleu-vert dans les dernières années. Les installations septiques et les bandes riveraines étaient inspectées et les cas problématiques étaient rapportés au MDDEP. À l'automne 2009, il a continué son mandat en plus d'aider à l'élaboration d'un programme sur l'alimentation souterraine en eau des commerces à travers le Québec.

Adeptes de plein air, il est, depuis son tout jeune âge, sensibilisé à la pression anthropique exercée sur les cours d'eau et les milieux naturels du Québec. Gabriel veut donc faire sa part pour que la gestion de ces ressources soit faite sans hypothéquer les générations à venir.



3. Objectif général

L'objectif général du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est de fournir une ressource technique pendant 16 semaines, ayant pour mandat de mettre en œuvre le plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides, suite à la concertation de la municipalité d'accueil et des associations de lacs. Le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un service clé en main. Le CRE Laurentides recrute les stagiaires, les forme et les supervise. À cette fin, un coordonnateur du programme est engagé pour la saison estivale et encadré par la chargée de projet *Bleu Laurentides*. Ainsi, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et l'ABVLACS bénéficient de la crédibilité, de l'expérience et des outils développés par le CRE Laurentides au fil des ans.

4. Objectifs spécifiques

Suite à une rencontre entre les représentants de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, de l'ABVLACS et du CRE Laurentides, le 28 janvier 2010, un document comportant notamment une liste d'activités a été soumise par l'organisme d'accueil aux responsables du programme *Bleu Laurentides*. Ce document intégrait les préoccupations et les besoins généraux des riverains, des associations de lacs, de l'ABVLACS et de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. Par la suite, une deuxième rencontre entre le CRE Laurentides et l'ABVLACS a eu lieu le 29 avril afin d'apporter des précisions et de confirmer les objectifs prioritaires pour l'été 2010, pour ainsi élaborer le plan d'action intégrant des activités adaptées à la réalité locale.

Il fut convenu avec la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et l'ABVLACS, dans la situation particulière du partage d'un agent de liaison entre les deux organismes, qu'un seul plan d'action serait élaboré. Les objectifs du plan d'action tenaient compte de leurs besoins respectifs et le temps alloué à leurs réalisations était réparti comme suit : environ 75% à 80% de la tâche de l'agent de liaison était dédié aux activités de l'ABVLACS et 20% à 25% à la municipalité.

Objectifs spécifiques du plan d'action du programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides à Sainte-Anne- des-Lacs (Été 2010)

Objectifs spécifiques
1. Déterminer les usages à conserver par lac en concertation avec les résidents de leur bassin versant et rédiger un plan directeur de lac. Les lacs à prioriser sont : Guindon, des Seigneurs, Marois, Saint-Amour, Ouimet et Parent.
2. Accompagner et former les riverains à la surveillance volontaire des lacs à l'aide des protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.
3. Participer aux activités et aux réunions de l'ABVLACS.
4. Autres activités de sensibilisation.
5. Sensibilisation des citoyens sur les mesures à prendre pour l'amélioration et la mise à niveau des installations septiques classifiées « B » par le programme PAPA en 2009 (136 installations).
6. Participation aux activités communautaires et aux assemblées de citoyens organisées par la municipalité.

4.1 Objectif 1

Déterminer les usages à conserver par lac en concertation avec les résidents de leur bassin versant et rédiger un plan directeur de lac. Les lacs à prioriser sont : Guindon, des Seigneurs, Marois, Saint-Amour, Ouimet et Parent.

Tout d'abord, il est pertinent de mentionner que le premier objectif est le seul qui n'a pu être complété en totalité à l'été 2010. En fait, dès la création du plan d'action, il était évident que la rédaction de 6 plans directeurs était une tâche ambitieuse. Le CRE Laurentides s'est donc engagé à l'automne 2010, à finaliser les plans directeurs pour les lacs Guindon, St-Amour et des Seigneurs qui ont été produits en version préliminaire au cours de l'été.

4.1.1 Rencontrer les résidents et les riverains présents dans le bassin versant des lacs à l'étude

Rencontrer les associations des lacs était vital pour la réalisation de plans directeurs, étant donné qu'ils sont des acteurs clés qui contribueront à la mise en œuvre des plans d'action et qu'ils détiennent souvent une panoplie d'informations sur leur lac. Ces derniers ont donc le rôle de contribuer à l'élaboration d'un diagnostic de l'état de santé du lac, d'établir la liste des usages actuels et quels seraient ceux à privilégier ou à conserver dans l'avenir. Bien entendu, les résidents étaient invités à donner leur opinion sur les actions à réaliser dans le cadre des plans directeurs.

Pour le plan directeur du lac Guindon, une rencontre entre l'agent de liaison et trois bénévoles de l'ABVLACS a eu lieu le 26 juillet 2010. La rencontre avait pour but de présenter une version préliminaire du plan directeur aux bénévoles et d'obtenir leur point de vue sur la situation du lac. Grâce à cette réunion, plusieurs points du document ont pu être bonifiés.

Pour le plan directeur du lac des Seigneurs, l'agent de liaison a contacté le Regroupement des Protecteurs et Pêcheurs du Lac des Seigneurs (RPPLdS) au début du mois de juillet, pour organiser une rencontre similaire. Une version préliminaire du plan directeur fut d'abord envoyée aux responsables du RPPLdS par courriel le 10 août 2010. Finalement, il a été possible de rencontrer un membre du regroupement le 18 août 2010 pour discuter du plan directeur et le bonifier.

Pour le plan directeur du lac Saint-Amour, une rencontre entre l'agent de liaison, le président de l'ABVLACS et un riverain du lac a eu lieu le 20 août 2010. Des modifications ont pu être apportées au plan directeur. Par la suite, une copie préliminaire de ce document a été envoyée par courriel à 7 autres citoyens et riverains du lac pour qu'ils puissent y apporter des commentaires.

4.1.2 Rencontrer tous les acteurs des plans directeurs pour valider les actions

Évidemment, rencontrer les acteurs, autres que les associations de lacs, les riverains et résidents du bassin versant, est tout aussi essentiel afin de vérifier si les actions à prévoir dans les plans directeurs sont réalisables. Ces rencontres ont donné l'opportunité d'ajuster les actions pour qu'elles reflètent le plus possible les objectifs et valeurs de ces acteurs, favorisant ainsi leur mise en œuvre.

Le premier acteur rencontré fut la MRC des Pays-d'en-Haut. Le 10 août 2010, l'agent de liaison a rencontré le responsable de l'environnement de la MRC des Pays-d'en-Haut. En plus d'ajuster les actions de la MRC, ce dernier a aidé à bonifier les actions qui étaient suggérées aux entrepreneurs et constructeurs œuvrant sur le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs. En effet, la MRC travaille souvent avec ces derniers suite à la modification de son schéma d'aménagement concernant les mesures de contrôle de l'érosion.

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs fut rencontrée le 18 août 2010, toujours dans le même but. 10 personnes étaient présentes, dont le directeur

général, le directeur du service de l'environnement, le maire, deux conseillers ainsi que deux représentants de l'ABVLACS.

L'ABVLACS et l'Association des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs (ACSADL) ont aussi été rencontrés, le 19 août 2010. En tout, 5 personnes étaient présentes, soit 4 représentants de l'ABVLACS et un de l'ACSADL. Il est intéressant de noter que les deux présidents de ces associations étaient présents. Malheureusement, aucun représentant du Club de Plein-air n'a pu être présent.

S'il y a lieu, le CRE Laurentides rencontrera les autres acteurs qu'il jugera pertinent de consulter avant la publication finale des plans directeurs de lacs.

4.1.3 Rédiger les plans directeurs

Comme mentionné auparavant, l'agent de liaison a produit 3 plans directeurs de lacs en version préliminaire lors de son mandat. Une version finale de chaque document sera produite et distribuée à l'ABVLACS et à la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs par le CRE Laurentides à l'automne 2010.

4.2 Objectif 2

Accompagner et former les riverains à la surveillance volontaire des lacs à l'aide des protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

4.2.1 Former et accompagner les riverains sur l'utilisation du Protocole de caractérisation de la bande riveraine

Une formation portant sur le *Protocole de caractérisation de la bande riveraine* a été donnée par l'agent de liaison le 15 juin 2010. 7 bénévoles étaient présents. Cependant, tous ces bénévoles venaient de lacs qui avaient déjà effectués la caractérisation de la bande riveraine en 2009. Un courriel a donc été envoyé par la suite aux responsables (communément appelés «chefs de lacs») des autres lacs pour les inviter de nouveau à une formation et pour leur offrir un accompagnement. Trois responsables de lacs ont répondu à l'appel soit ceux des lacs Canard, Rochon et Violon. Une nouvelle formation fut donc organisée pour ces trois lacs.

Certains de ces bénévoles ont manqué de temps pour appliquer le protocole, ce qui fait en sorte que seul le lac Canard à pu être caractérisé à l'été 2010 (figure 3).



Figure 3 : Caractérisation de la bande riveraine au lac Canard en compagnie du responsable de lac

4.2.2 Former et accompagner les riverains sur l'utilisation du *Protocole de suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert*

Une formation portant sur le *Protocole de suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert* a été donnée le 15 juin 2010. 7 bénévoles étaient présents. De plus, le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs fut contacté pour les signalements de fleurs d'eau d'algues bleu-vert aux lacs Saint-Amour et Guindon. Le protocole a donc été utilisé pour suivre l'évolution de ces dernières à l'aide de plusieurs bénévoles (figure 4).



Figure 4 : Suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert au lac Guindon en compagnie du responsable de lac

4.2.3 Former et accompagner les riverains sur l'utilisation du futur protocole pour la caractérisation du périphyton

Ce protocole a été testé pour la première fois dans la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs le 13 août 2010 au lac Guindon par l'agent de liaison, le coordonnateur du *Soutien technique des lacs*, le président de l'ABVLACS ainsi que le responsable du lac Guindon. Cet exercice a permis de tester sur le terrain la réalisation du protocole en version préliminaire et de fournir des commentaires au CRE Laurentides. L'ABVLACS devrait pouvoir utiliser dans la version finale du protocole à l'été 2011.

4.2.4 Former et accompagner les riverains sur l'utilisation du Protocole de mesure de la transparence de l'eau

Une formation portant sur le *Protocole de mesure de la transparence de l'eau* à été donnée le 8 juin 2010. 2 bénévoles étaient présents. Ce faible taux de participation peut s'expliquer notamment parce que tous les bénévoles avaient déjà reçu cette formation en 2009 et que le protocole est assez facile à réaliser. La formation avait pour but de rappeler le fonctionnement de l'opération aux gens qui en avaient besoin. De plus, le 11 août 2010, l'accompagnement d'un bénévole au lac Parent pour ses prises de mesures (figure 5) fut réalisé.



Figure 5 : Mesure de la transparence de l'eau au lac Parent en compagnie du responsable de lac

4.3 Objectif 3

Participer aux activités et aux réunions de l'ABVLACS.

4.3.1 Participer à la réunion des responsables («chefs») de lacs

Une rencontre avec la majorité des responsables de lacs s'est déroulée le 22 mai afin de leur indiquer les buts à atteindre pour l'été ainsi que les activités prévues. La rencontre, qui s'est tenue de 10h00 à 11h00, a permis de rencontrer 16 «chefs de lacs». Ces personnes, qui doivent encadrer leurs bénévoles respectifs, sont motivées et engagées.

4.3.2 Participer à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'ABVLACS

Cette assemblée générale s'est déroulée le 29 mai de 9h00 à 11h30 à l'église de Sainte-Anne-des-Lacs. En plus de l'ABVLACS, le Club de Plein-air de Sainte-Anne-des-Lacs et l'Association des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs étaient présents afin de tenir leur AGA respective. Pour compléter l'exposé de l'ABVLACS, la conseillère en environnement de la MRC des Pays d'en Haut, a présenté les données issues du programme PAPA (Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert) pour Sainte-Anne-des-Lacs en 2009. Aussi, le directeur de la Station de biologie des Laurentides, a présenté les résultats du Réseau de surveillance volontaire des lacs pour l'année 2009 et fourni une aide pour leur interprétation. Une centaine de personnes était présente.

4.3.3 Participer aux conseils d'administration de l'ABVLACS

L'agent de liaison a participé à deux conseils d'administration de l'ABVLACS, soit les 29 juin et 27 juillet 2010. Les rencontres ont permis de présenter l'état d'avancement du mandat de l'agent de liaison, de présenter une liste d'activités et de documents à produire au cours de l'été et de remettre aux conseillers un document comparant les données de transparence de l'eau recueillies de 2009 et 2010.

4.4 Objectif 4

Autres activités de sensibilisation.

4.4.1 Organiser une conférence sur la faune, la flore et les milieux humides

À cause d'un remaniement et d'un report des activités pour nous permettre d'en faire une meilleure promotion, nous avons annulé cette conférence. Cependant, cette conférence fut remplacée par une conférence sur l'eutrophisation et les cyanobactéries, qui s'est déroulée le 29 juillet 2010 et à laquelle 14 personnes ont assisté.

Il est à noter qu'une liste d'envoi par courriel fut créée pour transmettre plus efficacement l'information aux membres de l'ABVLACS. Ces envois massifs portaient sur les activités organisées et sur l'actualité en lien avec l'ABVLACS.

4.4.2 Organiser une conférence sur l'érosion

Cette conférence fut donnée par le responsable en environnement à la MRC des Pays-d'en-Haut et portait sur l'érosion, ses causes, ainsi que ses solutions (figure 9). Mentionnons que la MRC a développé une expertise sur le sujet, suite à la modification de son schéma d'aménagement concernant les mesures de contrôle de l'érosion. 11 personnes étaient présentes lors de la conférence.



Figure 6 : Conférence sur l'érosion donnée par Joël Badertscher, responsable en environnement à la MRC des Pays-d'en-Haut

4.4.3 Autres activités

Lors du mandat de l'agent de liaison, plusieurs activités qui n'étaient pas incluses dans le plan d'action furent réalisées. En effet, le film documentaire «Nos Lacs sous la surface», fut présenté les 8 juillet et 12 août 2010. Lors de la première présentation, il n'y avait que 4 personnes présentes. Lors de la deuxième projection, qui a bénéficié de plus de publicité, 11 personnes étaient présentes.

De plus, deux articles de sensibilisation ont été publiés sur le site web de l'ABVLACS. Le premier, qui explique pourquoi il est préférable de ne pas nourrir les canards, est venu de la demande de certains citoyens. Le deuxième article s'intitulant «Pourquoi se doter d'un composteur et d'un collecteur d'eau de

pluie» a été rédigé pour la journée de l'environnement de la municipalité, car ces deux items ont fait l'objet d'un tirage. L'article a ensuite été publié sur le site de l'ABVLACS.

Aussi, un article présentant les activités à venir a été publié dans l'édition du 17 juin 2010 du « Le journal de Prévost » (Voir Annexe 3) afin d'attirer le plus de gens possible à ces activités.

Finalement, une rencontre fut organisée avec la majorité des riverains au lac Suzanne, où il a été question de l'application du nouveau règlement portant sur l'interdiction de tonte de gazon en bande riveraine. 10 personnes étaient présentes et cette rencontre a pu permettre de répondre aux questions par rapport à ce sujet et plusieurs autres.

4.5 Objectif 5

Sensibilisation des citoyens sur les mesures à prendre pour l'amélioration et la mise à niveau des installations septiques classifiées « B » par le programme PAPA en 2009 (136 installations)

En 2009, dans le cadre du *Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert* (PAPA), la MRC des Pays-des-Haut a visité toutes les installations septiques présentes dans les bassins versants des lacs ayant eu des problèmes de cyanobactéries. Dans la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 9 lacs étaient ciblés, soit les lacs: Caron, Colette, Guindon, Johanne, Loiselle, Marois, Saint-Amour, des Seigneurs et Suzanne. En tout, sur les 632 installations visitées, 21 ont été classées «C», représentant des sources de contamination directe, 136 ont été classées «B», représentant des sources de contamination indirecte et le reste, soit 475 installations, ont été classées «A», ne présentant aucune source de contamination. Le mandat de l'agent de liaison à l'été 2010 comprenait la visite des 136 installations qui ont été classées «B». Les visites ont eu lieu entre le 4 juin et le 11 août 2010. Il est pertinent de mentionner que tous les propriétaires ont reçu, lors des visites, le guide sur les installations septiques du CRE Laurentides, ainsi qu'une feuille de sensibilisation produite par la municipalité. S'il n'y avait personne lors du passage de l'agent de liaison, la documentation était tout de même laissée à la porte incluant les coordonnées de l'agent. En tout, 35 propriétaires ont été rencontrés en personne. 39 autres personnes ont rappelé et la sensibilisation s'est fait au téléphone. Ces données indiquent donc que 54% des propriétaires ont été rejoint de vive voix. Il a été difficile de rejoindre l'ensemble des riverains visés, étant donné que les visites étaient effectuées sur semaine, durant la journée, pendant qu'une grande partie des gens étaient probablement au travail ou en vacances. Mais dans l'ensemble, la majorité des gens rejoint comprenaient déjà l'enjeu des installations septiques par rapport à la qualité de l'eau de leur lac. De même, rares étaient les gens qui n'utilisaient pas de détergents sans phosphates ou biodégradables ou qui ne voulaient pas

le faire. De plus, une bonne proportion des gens possédant un puisard comprenaient le statut de leur installation et désiraient la changer dans les années à suivre.

4.6 Objectif 6

Participation aux activités communautaires et aux assemblées de citoyens organisées par la municipalité.

4.6.1 Participer à la journée de l'arbre

Le 29 mai 2010, entre 10h00 et 14h00, il y a eu distribution de 1500 arbres à environ 250 citoyens qui ont répondu à l'appel de la municipalité. Pendant cette plage horaire, un kiosque a été tenu où le CRE Laurentides ainsi que le programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* étaient présentés aux personnes présentes. De la documentation était aussi laissée aux gens intéressés; 123 dépliants ont été distribués (dont 25 guides sur les installations septiques, 14 dépliants «Bandes riveraines au travail», 11 séries de capsules plastifiées des lacs, etc.). Il est à noter qu'en plus de la distribution gratuite d'arbres, plusieurs pépinières vendaient sur place des arbustes et herbacées indigènes.

4.6.2 Participer à la journée de l'environnement

Cette journée, tenue le 10 juillet 2010, consistait à faire découvrir aux gens de la région des exposants œuvrant dans différents domaines de l'environnement. De plus, cet évènement leur permettait d'en découvrir plus sur plusieurs enjeux environnementaux, dont la santé des plans d'eau. Sans aucun doute, la journée fût un succès. En effet, les estimations révèlent qu'environ 450 personnes sont venues pendant la journée (entre 9 h00 et 14 h30) et

qu'approximativement 250 d'entre elles ont fait analyser leur eau. Pendant la journée, un kiosque a été tenu par l'agent de liaison en complémentarité à celui de l'ABVLACS (figure 7 et 8). 135 dépliants ont été distribués durant la journée (dont 37 guides sur les installations septiques, 25 affichettes «Bande riveraine au travail!», 21 séries de capsules plastifiées sur la santé des lacs, etc.). De nombreuses questions en lien avec la santé des lacs, le compostage, ainsi que sur les missions du CRE Laurentides et de l'ABVLACS ont été posées. Un document fut produit pour l'événement, montrant les avantages de posséder un composteur et un collecteur d'eau de pluie à la maison. Ces fiches ont servi à inciter les gens à participer au tirage permettant de gagner ces deux objets.

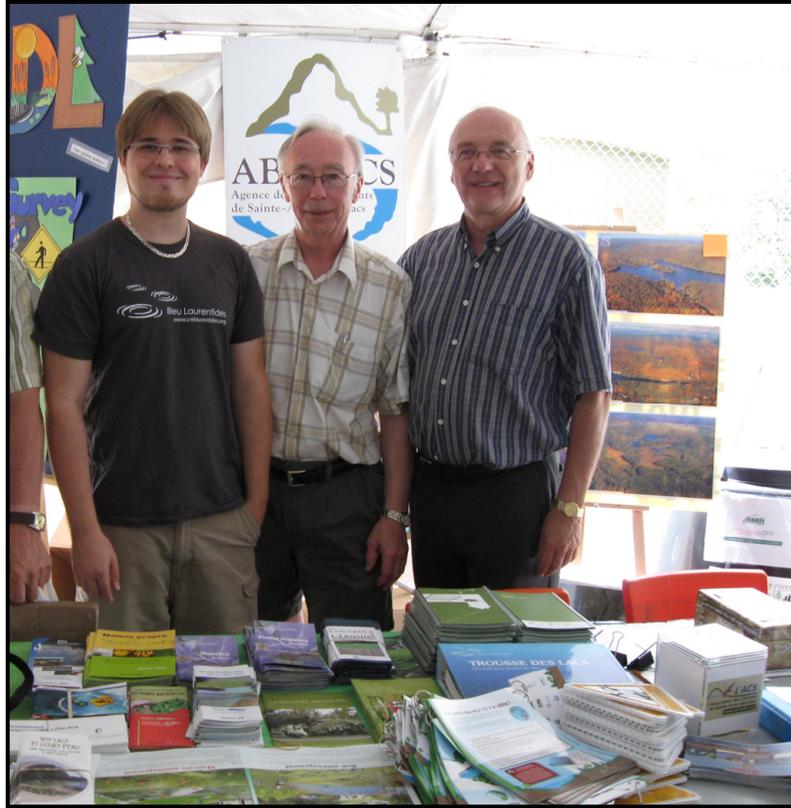


Figure 7 : Kiosque de l'ABVLACS et du CRE Laurentides lors de la journée de l'environnement.



Figure 8 : Emplacement des kiosques lors de la journée de l'environnement.

5. Orientations et recommandations

5.1 Sensibilisation

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs affiche beaucoup d'ouverture à la protection des milieux lacustres, comme le démontre sa participation au programme du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* en 2009 et 2010. Passer l'été dans cette municipalité à travailler pour la protection de la santé des lacs a permis d'identifier des recommandations sur trois volets d'intervention principaux. Ces volets sont la sensibilisation, la participation et la concertation.

Dans le cas où la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et l'ABVLACS retenant les services du *Soutien technique des lacs* en 2011, la sensibilisation devra encore faire partie intégrante du plan d'action. En effet, il a été possible de constater qu'il y avait encore beaucoup d'incompréhensions des citoyens par rapport à la réglementation mise de l'avant par la municipalité, concernant notamment les bandes riveraines et la réglementation sur l'interdiction d'utiliser des pesticides et des fertilisants. Des efforts de sensibilisation seraient donc encore pertinents et nécessaires sur ces divers sujets.

5.2 Participation

Comme indiqué plus haut, toutes les activités qui ont été organisées en début d'été ont connu un faible taux de participation des bénévoles et des membres de l'ABVLACS. En effet, les formations aux différents protocoles de la *Trousse des lacs* n'attiraient pas beaucoup de gens. Cependant, l'utilisation d'envoi de courriels à tous les membres de l'ABVLACS pour leur rappeler l'horaire des activités a permis une augmentation remarquable du taux de participation aux activités. Ceci laisse présager que ce n'était pas dû à un manque d'intérêt de la part des gens de Sainte-Anne-des-Lacs, mais plutôt à

une mauvaise circulation de l'information. Si un agent de liaison est embauché pour l'été 2011, ce dernier devra sans aucun doute maintenir l'envoi de ces courriels pour avoir une participation et un intérêt soutenu de la part des membres de l'ABVLACS. Il faudrait néanmoins songer à diversifier les moyens de transmission de l'information afin de rejoindre plus de gens possible. Une méthode que plusieurs résidents de Sainte-Anne-des-Lacs ont proposée serait d'afficher l'information sur un tableau situé à l'entrée du village.

Il y a eu un recul de la mobilisation par rapport à l'année 2009 au niveau de l'implication des bénévoles dans l'application des protocoles inclut dans la *Trousse des lacs*. En effet, 16 associations de lacs n'avaient pas réalisé le *Protocole de caractérisation de la bande riveraine* au printemps 2010. Malgré deux formations sur le sujet, seuls des représentants de 3 de ces 16 lacs étaient présents. Dû à un manque de temps, seulement un lac a pu être caractérisé au cours de l'été 2010. Avec une version définitive du protocole de caractérisation du périphyton en 2011 et du protocole de caractérisation des plantes aquatiques dans les prochaines années, il sera important de trouver un moyen de redynamiser la participation citoyenne.

5.3 Concertation

Ce point concerne la diffusion des plans directeurs de lacs. Comme mentionné auparavant, trois de ces documents ont pu être produits en version préliminaire cet été. Si un agent est présent en 2011, ce dernier aura assurément comme mandat de réaliser des plans directeurs pour d'autres lacs. Les plans directeurs de lacs devront être accessibles à tous les citoyens du bassin versant et à tous les acteurs, car chacun a son rôle à jouer.

Conclusion

En conclusion, la majorité des objectifs inscrits au plan d'action de l'agent de liaison pour l'été 2010 ont été réalisés avec succès. Cependant, les réalisations accomplies durant l'été 2010 ne sont pas une finalité en soit. En effet, plusieurs choses restent à faire, mais il est certain qu'une bonne voie est tracée pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau sur le territoire de cette municipalité.

En terminant, il fût extrêmement agréable de travailler avec les employés de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. Ils m'ont épaulé et outillé pour que l'élaboration des projets et la réalisation des documents soient une réussite. L'ABVLACS et ses bénévoles sont au cœur du travail accompli et sans leur participation et leur passion pour la préservation de l'environnement, je n'aurais pas pu avoir un si bel été. Merci à tous de m'avoir fait découvrir la charmante région qu'est la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et bonne chance pour le futur.

Annexe 1

Rapport d'activités cumulatif

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Communication			
Participation à des AGA d'associations de lacs	AGA ABVLACS	29 mai 2010	100
TOTAL			100
Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lacs	Rencontre des chefs de lac	22 mai 2010	20
	C.A de l'ABVLACS	29 juin 2010	11
	C.A de l'ABVLACS	27 juillet 2010	10
TOTAL			41
Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants)	Rencontre à la MRC des Pays-d'en-Haut	3 juin 2010	13
	Présentation du plan directeur du lac Guindon à la MRC des Pays-d'en-Haut	10 août 2010	1
	Présentation du plan directeur du lac Guindon à la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs	18 août 2010	10
TOTAL			24
Participation à des rencontres avec le secteur privé ou autres acteurs	Présentation du plan directeur du lac Guindon à l'ABVLACS et à l'ACSADL	19 août 2010	5

privé ou autres acteurs (aménagistes, commerces, constructeurs, etc.)	Présentation du plan directeur du lac des Seigneurs au RPPLdS (Regroupement des protecteurs et pêcheurs du lac des Seigneurs)	18 août 2010	1
	Présentation du plan directeur du lac Guindon à certains riverains de ce lac	26 août 2010	3
	Présentation du plan directeur du lac Saint-Amour à certains riverains de ce lac	20 août 2010	1
TOTAL			10
Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Sensibilisation			
Réalisation de présentations et de conférences d'information	Conférence sur l'eutrophisation et les cyanobactéries	29 juillet 2010	14
	Conférence sur l'érosion	5 août 2010	11
TOTAL			25
Tenues de kiosques	Journée du mois de l'arbre	29 mai 2010	250
	Journée verte	10 juillet 2010	450
TOTAL			700
Réalisation de tournées de porte-à-porte et visites de	Visites des installations septiques classées «B» dans le cadre du	4 juin 2010 – 11 août 2010	136

riverains	programme PAPA		
TOTAL			136
Participation à des activités (associations et municipalités) ***autres que celles où des kiosques furent tenus	Tenu d'une réunion à propos du règlement sur les bandes riveraines avec les riverains du lac Suzanne	18 août 2010	10
TOTAL			10
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	Article dans le journal de Prévost	17 juin 2010	N/A
	Article «Nourrir les canards : les conséquences sur leur santé et celle de l'environnement» sur le site web de l'ABVLACS	6 juillet 2010	N/A
	Article «Pourquoi se doter d'un composteur et d'un collecteur d'eau de pluie» sur le site web de l'ABVLACS	5 août 2010	N/A
Autres activités de sensibilisation	Présentation du film «Nos Lacs sous la surface»	8 juillet 2010	4
	Présentation du film «Nos Lacs sous la surface»	5 août 2010	11
	Création d'une liste d'envoi à tous les membres de l'ABVLACS pour leur donner des nouvelles et des articles de sensibilisation	NA	227
TOTAL			242

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Caractérisation			
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Mesure de la transparence de l'eau au lac Parent	11 août 2010	1
	Suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert au lac Guindon	11 août 2010	1
Formation des associations aux protocoles de la Trousse des lacs et du RSVL	Formation sur le <i>Protocole de mesure de la transparence de l'eau</i>	8 juin 2010	2
	Formation sur le <i>Protocole de suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert et sur le Protocole de caractérisation de la bande riveraine</i>	15 juin 2010	7
	Formation sur le <i>Protocole de caractérisation de la bande riveraine</i>	15 juin 2010	
	Formation sur le <i>Protocole de caractérisation de la bande riveraine</i>	20 juillet 2010	3
TOTAL			14
Autres activités			
	Test de la version préliminaire du protocole de caractérisation du périphyton	13 août 2010	3
GRAND TOTAL			1305

Annexe 2

Liste des dépliants distribués

Nom du dépliant	Nombre distribué
Guide sur les installations septiques	230
Bandes riveraines au travail!	26
Bande riveraine au travail! - affichettes	42
Maison propre et jardin vert	18
Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau	13
L'environnement, une responsabilité collective	5
Vos lacs et cours d'eau	5
Impact des véhicules récréatifs motorisés	3
Ne prenez pas d'intrus sur le pouce	5
Chalets et lieux de villégiatures : Guide des énergies renouvelables	6
Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries	12
Protégeons les plans d'eau du Québec	2
Circulation du poisson...Cédez le passage	8

Vivre au bord de l'eau	12
Série de capsules sur les lacs	33
Signets CRE - <i>Trousse des lacs</i>	1
Contrôle de l'érosion	14
La renouée japonaise	12
Cet été, surveillez votre jardin	6
TOTAL	441

Annexe 3

Article publié dans *Le journal de Prévost*



Les citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs sont invités aux activités organisées par Gabriel Parent-Leblanc, agent de liaison du programme de Soutien technique des lacs de *Bleu Laurentides* du Conseil Régional de l'Environnement des Laurentides.

Les lacs et leur état de santé

GABRIEL PARENT-LEBLANC

Je travaille pour le Conseil Régional de l'Environnement des Laurentides à titre d'agent de liaison du Soutien technique des lacs de *Bleu Laurentides* sur le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs pour l'été 2010. Mon mandat repose sur un travail effectué en concertation avec la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et l'ABVLACS (Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs) afin d'assurer une protection des plans d'eau.

Au cours de l'été, j'aurai la chance d'organiser des activités à l'attention des citoyens en lien avec les lacs et leur état de santé. En effet, il y aura plusieurs conférences portant sur divers sujets, ainsi qu'une projection du film «*Nos lacs sous la surface*», un documentaire choc sur la gestion de nos lacs. Je vous convie donc à ces événements au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs :

Jeudi 8 juillet 2010: Présentation du film documentaire «*Nos lacs sous la surface*» de 19 h à 21 h.

Jeudi 15 juillet 2010: Conférence portant sur l'eutrophisation, ses causes et ses conséquences de 19 h à 20 h.

Jeudi 22 juillet 2010: Conférence portant sur l'érosion, ses causes et ses solutions de 19 h à 20 h.

Jeudi 29 juillet 2010: Conférence portant sur la faune, la flore ainsi que les milieux humides de 19 h à 20 h.

En espérant vous y voir en grand nombre!

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site web de l'ABVLACS www.abvlacs.org et du CRE Laurentides www.cre.laurentides.org, ou communiquer avec moi par courriel: bleulacs@gmail.com, ou par téléphone : 450-224-2675.

